

Attribution des revenus de 1905 du Fonds Augusta au Comité central de la Société suisse de la Croix-Rouge

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **La Croix-Rouge suisse : revue mensuelle des Samaritains suisses : soins des malades et hygiène populaire**

Band (Jahr): **14 (1906)**

Heft 2

PDF erstellt am: **22.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Attribution des revenus de 1905 du Fonds Augusta au Comité central de la Société suisse de la Croix-Rouge

Le Fonds Augusta, créé à l'instigation du Comité international de la Croix-Rouge, au lendemain de la mort de l'impératrice Augusta d'Allemagne (7 janvier 1890), cette ardente promotrice de l'œuvre volontaire de secours aux blessés, a été constitué par les dons des Sociétés de la Croix-Rouge de divers pays.

La fortune de ce fonds atteint aujourd'hui fr. 100,000, et le Comité international dont le siège est à Genève, a décidé d'attribuer les intérêts de l'année 1905, soit une somme de fr. 3410 au *Comité central de la Société suisse de la Croix-Rouge*.

Ce Comité, qui avait à plus d'une reprise déjà postulé cette allocation sans l'obtenir, présentait, à l'appui de sa demande un intéressant projet. Ayant constaté avec juste raison, que les principes de la Croix-Rouge, ses efforts et ses obligations, en temps de guerre comme en temps de paix, étaient beaucoup trop peu connus dans le pays où cette institution avait pris naissance et où elle devrait, semble-t-il, être plus répandue et plus honorée qu'ailleurs, il a cherché l'explication de ce fait et a reconnu que l'ignorance dans laquelle on se trouvait généralement à l'égard de cette œuvre était seule cause de l'indifférence qu'elle rencontrait dans tant de milieux.

Pour y remédier, il a conçu une propagande active au moyen de conférences avec projections lumineuses, destinées à faire voir la Croix-Rouge à l'œuvre. Ces vues ne seront point limitées à ce qui se passe en Suisse, mais au contraire donneront autant que possible une idée de l'activité déployée dans tous les pays. C'est

pour cela que le Comité suisse compte sur la collaboration obligeante des autres comités centraux pour lui fournir des sujets appropriés à la réalisation du but poursuivi.

Cette tentative est dans l'intérêt de la Croix-Rouge, car les séries de clichés une fois établies et accompagnées de textes explicatifs, pourront sans doute être louées ou prêtées.

Elles représenteront, suivant les grandes lignes établies par le Comité suisse: en temps de guerre, les horreurs de la guerre, le service sanitaire officiel des armées, les secours volontaires; en temps de paix, l'activité du personnel, les hôpitaux auxiliaires, les sociétés de secours dans les grandes villes, la lutte contre les fléaux de l'humanité, enfin les personnes qui ont rendu des services éminents à la Croix-Rouge.

Le projet du Comité central de la Croix-Rouge suisse est vivement appuyé par le Comité international qui prie toutes les sociétés de la Croix-Rouge de bien vouloir prêter leur concours à cette entreprise de propagande.

L'exécution de cette entreprise nouvelle donnera sans doute beaucoup de travail à notre Direction centrale, mais nous sommes persuadés qu'elle sera menée à bien et que nous pourrons avoir — dans la Suisse romande aussi — en 1906 à 1907 des conférences très intéressantes, avec des démonstrations de vues photographiques utiles aux services des secours volontaires en temps de guerre comme en temps de paix.

